

Services Partagés

Quelques Rappels

A l'origine, les Services Partagés ont été mis en place pour, chacun dans leur domaine, **améliorer le service** aux **Divisions** et aux **salariés**, tout en réduisant les coûts.

Constats pour les salariés des Services Partagés

Aujourd'hui, force est de constater que la vie devient de plus en plus difficile, voire impossible:

- Des charges de travail qui ne cessent d'augmenter
- Des heures supplémentaires systématiques et des heures écrêtées
- Des effectifs qui ne cessent de diminuer
- Des problèmes de santé qui ne cessent d'augmenter
- Une absence de reconnaissance
- Des menaces de licenciement (PSE) chez FAS malgré la charge
- Des intérimaires en permanence et en grand nombre
- Des réorganisations répétées avant que la précédente n'ait porté ses fruits



Le Projet GEMINI

A cette situation extrêmement tendue, s'ajoutent les menaces liées au projet de réorganisation du Groupe. On annonce déjà de nouvelles économies (encore des postes en moins ?), des relocalisations sur Toulouse (pour celles et ceux qui le peuvent, quid pour les autres ?), des bruits de fermetures de sites. Les menaces sont là, mais aucune certitude avant fin novembre...

Et les clients

Les salariés du Groupe et les Divisions ne sont pas les bénéficiaires. Cette organisation du travail a récemment montré ses limites : les retards sur l'embauche des alternants et des apprentis (avec des conséquences sociales individuelles à gérer), les retards sur le traitement des factures et donc le paiement des fournisseurs (et les risques d'amende induits), une qualité générale de service qui se dégrade, une diminution des services de proximité...

Les résultats de l'expertise des comptes 2015 montre que les **services partagés sont rentables**. Arrêtons le massacre pour éviter de réduire encore la qualité et perdre la proximité des services.

Qu'on ne se trompe pas, les salariés des services partagés veulent pouvoir être **fiers de leur travail**, mais ils sont trop épuisés et démotivés par ce qu'ils subissent.

Face au constat d'une situation qui ne s'améliore pas pour les salariés des Services Partagés et qui se dégrade en termes de prestations de services pour le Groupe et ses Divisions, la **CFE-CGC demande à la Direction de revoir urgemment sa copie des Services Partagés**. Il en va de la santé de ses salariés et de son image dans les organes extérieurs (universités, institutions, ...).

Le 20/10/16

N'hésitez pas à contacter vos représentants CFE-CGC

Tél : 05 61 93 97 57 Email : syndicat.cfe-cgc-toulouse@airbus.com